



# COMMUNE DE CORSEREY

## PROCES VERBAL SEANCE D'INFORMATION : Quel avenir pour notre centre village 8 octobre 2018 – 20h00

### **JDW : Ouverture de la séance**

M. Jean-Daniel Wicht, conseiller communal ad. i. (JDW) ouvre la séance, remercie les citoyennes et citoyens et présente les intervenants : M. Grégoire Stigler (GS) du bureau Archam, André Ackermann, Syndic (AA) Solange Berset, Vice-Syndic (SB), Isabelle Bersier (IB), conseillère communale.

### **AA : Accueil et salutations du Conseil communal (CC)**

AA précise les objectifs de la séance :

aucune décision ne sera prise lors de cette soirée. Il s'agit d'une soirée d'informations et d'échanges. Le procès-verbal de cette séance sera publié sur le site internet.

En préambule, AA informe que les partenaires de l'étude de fusion, les communes de Noréaz et Prez-vers-Noréaz ont été avisées d'un éventuel projet d'aménagement du centre village, qui ne pourra pas être réalisé avant le 1.1.2020, date d'entrée en vigueur prévue pour la fusion. AA qu'une fusion ne signifie pas la mort des villages et qu'ils garderont leur identité. A l'inverse, les communes partenaires (Noréaz et Prez) ont aussi de projets importants à réaliser. Donc, il n'y a pas de craintes à avoir que le projet de Corserey soit oublié dès la fusion réalisée.

### **JDW : Déroulement de la séance : Quel avenir pour notre centre village ?**

1. SB : développement de la démarche qui a été discutée au sein de la commission d'aménagement. JDW salue M. David Chatagny, Président de la commission d'aménagement.
  2. CB et JDW présenteront l'état des lieux et la situation actuelle du centre village en relation avec le PAL
  3. SB informera du genre de projet qui pourrait être réalisé
  4. La parole sera donnée aux citoyens.
  5. JDW : la conclusion
- 
1. SB : a pris connaissance du projet immobilier qui a été présenté lors d'une assemblée communale précédente et qui a été accepté à une voix, mais qui, finalement, n'avait pas été réalisé. Il n'est pas possible de continuer à développer ce projet car ce dernier a été élaboré sur la base de l'ancien PAD (plan d'aménagement de détail). Le projet comprenait 20 appartements pour les seniors et petites familles, 2 chambres indépendantes, un commerce et de l'artisanat. Le budget avait été évalué à 6 moi de fr.
  2. GS précise le contexte actuel :
    - Nouveau Pal**
      - Fusion communale en perspective
      - Bon potentiel de dynamisation et requalification
      - Possibilité de faire un projet pour les citoyens.
    - Les effets du nouveau Pal :**
      - 6'000 m2 de terrain ajoutés au lieu-dit Les Charbonnières

- Front des routes cantonales englobé (nouveau périmètre en intégrant l'ancien déjà construit)
- Zone village (mixte), donner une identité au centre village qui serait étendu au chemin des Charbonnières.
- Nouveau PAD = nouveaux objectifs

**Nouvelle situation :**

**Les atouts :**

- 6'000 m2 ajoutés aux Charbonnières ce qui fait un total de 14'000 m2 dont 11'000 m2 non bâtis.
- Zone village : mixité, IBUS élevé
- Soutien des citoyens

**Les exigences particulières :**

- Mixité fonctionnelle (logements, activités, services)
- Requalification front routes cantonales
- Parking public
- Accessibilité piétonne
- Espaces publics

**Contraintes :**

- Architecturales : protection du patrimoine : vues sur l'Eglise et terrains privés
- Abri PC existant
- Stationnement avant tout en souterrain (pas trop de béton)
- Rte de Lentigny : étude du bruit
- Rentabilité financière (minimum de rentabilité)

En parallèle, il est prévu des éléments accompagnants tels qu'un projet de valorisation de la route de Prez – Torny + route en direction de Lentigny.

**Vu ce qui précède, comment procéder :**

Le CC propose d'organiser un atelier participatif. La commission d'aménagement soutient l'idée.

**SB : Un atelier participatif c'est :**

- organiser un échange volontaire entre les autorités et leurs citoyennes et citoyens
- organiser une séance, matinée ou soirée au cours de laquelle les habitantes et habitants de Corserey vont émettre des avis, des idées, des souhaits afin de réussir à construire et à aménager un centre village harmonieux
- également organiser un cadre qui permettra d'entendre les propositions et par là de concrétiser un projet qui bénéficiera à toute la collectivité locale.
- donner l'occasion aux citoyennes et citoyens de s'exprimer, de participer aux « affaires » de la commune
- renforcer le lien entre les autorités communales, conseil, commissions, habitantes et habitants ainsi qu'avec les sociétés et associations villageoises
- vous associer à l'amélioration et à la construction du centre village.

La participation sera libre, une invitation à toutes et tous sera lancée. Pour que la démarche soit fructueuse elle doit être préparée minutieusement. Le CC propose qu'un mandat soit octroyé à des professionnels, c'est un gage de qualité dans la préparation et dans le suivi de la démarche. Des objectifs précis seront déterminés et un cahier des charges sera rédigé pour les urbanistes et architectes.

Un montant sera proposé au budget 2019. L'ordre du montant de financement a été évalué à Fr. 30'000.00.

Le CC compte sur une active participation et sur des idées.

**JDW** : la séance de ce soir a pour but de vous donner la parole pour que vous puissiez nous dire de l'idée émise de vous associer à la mise en place d'un projet d'aménagement du centre village. Il estime important que les personnes qui participeront aux ateliers représentent toutes les couches de la population du village : jeunes, pourquoi pas des enfants, des personnes plus âgées, un mixte qui représentera tous les quartiers du village.

**La parole est donnée aux citoyennes et citoyens :**

**Florian Chatagny** remercie le cc pour avoir associé la population à cette démarche.

Il a 2 remarques :

1. Mettre les écoles au centre village et construire des bâtiments scolaires sur l'abri PC serait une bonne réflexion. Les salles de classe actuelles pourraient être transformées en appartement.
2. Le financement du projet : la fusion est prévue pour le 1.1.2020; comment garantir la réalisation du centre village et que pour Corserey l'argent provenant de la vente de la banque, actuellement disponible, n'ira pas à un autre projet.

**JDW** rappelle les propos de AA. Le CC a eu des discussions avec les communes partenaires qui ont également soumis leurs projets. Il y a de réelles volontés de tenir compte des projets de chaque village. JDW informe que réaliser le projet d'aménagement du centre village avant la fusion signifierait que la fusion devrait être repoussée de 5 ans. Cela n'apparaît pas souhaitable.

**AA** : chaque commune participant au projet de fusion a des projets. Ceux-ci ont été discutés en toute transparence dans le cadre du projet de fusion. En ce qui concerne Corserey, les principaux projets suivants ont été présentés :

- Aménagement du centre village
- Raccordement à la Step
- Projet Valtraloc

Le groupe de travail des finances de la future commune fusionnée étudie le financement des projets proposés. Juridiquement, il n'est pas possible d'avoir une convention signée pour réaliser chaque projet. La situation financière des 3 communes est extrêmement bonne et semblable. Dans le courant du mois de janvier 2019, il sera organisé des soirées d'information sur la fusion. Vous pourrez suivre l'évolution de l'étude de la fusion sur le site internet qui sera créé.

Pour répondre à la 1<sup>ère</sup> question de M. Florian Chatagny, AA informe que les discussions dans le cadre du projet de fusion vont dans le sens de maintenir les écoles à l'emplacement actuel et d'utiliser les volumes disponibles. La salle communale et l'administration peuvent être transformées rapidement sans grands frais en salles de classe. Cette solution présenterait l'avantage d'augmenter la capacité d'accueil à Corserey dans le cadre du nouveau cercle scolaire.

Une nouvelle salle communautaire polyvalente plus grande serait prévue dans le projet d'aménagement du centre village.

**SB** confirme les propos de AA. L'ouverture de salles de classe assurerait une base scolaire sur le long terme. Il est nécessaire d'étudier une pesée des intérêts et des avantages. Il n'est pas sûr que l'intégration des écoles dans le PAD soit une bonne chose car il existe déjà des bâtiments construits. Le concept Valtraloc pourra améliorer la circulation vers les écoles.

**Florian Chatagny :**

1. est heureux d'apprendre le maintien des écoles de Corserey et un éventuel agrandissement.
2. toutefois, contrairement aux autres communes fusionnées, Corserey n'a pas dépensé son capital provenant de la vente de la banque. Serait t'il possible d'envisager de créer une fondation ?
3. de plus, l'idée de faire participer des citoyens à la création d'un projet est très bonne, mais il serait judicieux de mettre en place une commission de bâtisse qui s'occupe de la construction et qui prend fin dès que tout est terminé.

**JDW :** dès que le CC aura le feu vert pour un projet, il prendra des mesures adéquates pour le suivi du projet.

**Chatagny David, président de la commission d'aménagement :**

La commission d'aménagement estime qu'impliquer les citoyens est une très bonne idée.

**Bapst Valérie :** si le PAL mis à l'enquête n'est pas validé, est-ce que ce projet tombe à l'eau ?

**SB :** Suite à l'enquête préalable et en collaboration avec le bureau d'urbaniste et la commission d'aménagement, le CC a réalisé un plan d'aménagement avec un minimum de risque. Ce PAL répond aux exigences des lois en vigueur. Le risque qu'il ne soit pas accepté est minime. En outre, l'enquête préalable n'a pas soulevé de problèmes majeurs.

**JDW :** le plan directeur cantonal sera approuvé ces jours. Pour Corserey, si la commune devait appliquer les exigences mentionnées dans ce plan directeur, la partie des Charbonnières ne serait pas en zone.

**Pauchard Philippe :** explique que ce qui nous réunit ce soir est de mieux vivre dans la Commune. Il habite Corserey depuis plus de 38 ans et a constaté que la sécurité sur certaine route n'est pas assurée. Une dépense de Fr. 30'000.00 a été faite pour demander à Transitec une étude. Ce bureau a préconisé des mesures qui n'ont pas été appliquées (panneau 30 km/h). Certains quartiers n'ont pas de trottoirs, les piétons côtoient les véhicules agricoles, voitures, etc. c'est un problème que le CC ne veut pas régler.

Il y a également un problème de mobilité dans les 3 communes. Il est difficile de rallier la gare la plus proche de Corserey, soit Chénens. L'organisation des transports publics n'incite pas les habitants à se passer de voitures. Construire un immeuble transgénérationnel n'est pas la panacée. Les personnes âgées souhaitent rester à domicile et bénéficier d'aide et de soins qui doivent venir vers eux

**JDW :** estime que le village ne subit pas un trafic routier hors norme. Il y a un problème sur la rte cantonale entre Prez et Torny, le 15 % des personnes qui roulent trop vite sont à 70Km/h. Sur la route de Lentigny les excès de vitesse sont moins problématiques.

**JDW :** prend note du problème existant dans les quartiers qui pourrait être mis en zone 30km/h,

**Ramalho Mario :** est-ce que le conseil communal a une planification pour la réalisation. Avant ou après la fusion ?

**SB :** il n'est pas possible de donner un délai ce soir, cette soirée a été convoquée pour connaître les intentions des citoyens.

**Ansermet Jean-René :** les besoins de la commune sont des salles-de-classe, une salle communautaire plus grande, un local des pompiers. Réunir l'ensemble des besoins communaux et garantir la sécurité de chacun est une bonne option.

**SB :** après l'analyse des dossiers, il est ressorti qu'un lieu public serait le bienvenu (local dépôt pain, tea-room). De plus la vie culturelle et associative est importante pour les citoyens. Le projet doit venir des citoyens.

**AA :** comme mentionné précédemment, ce sont les citoyens qui vont décider quel projet devra être réalisé. En ce qui concerne les logements pour les personnes âgées, le problème n'est pas simple à résoudre. Quels services d'aide doivent être mis en place ? Quel financement ?

En réponse à M. Pauchard, il précise que la problématique de la mobilité douce est étudiée dans le cadre du projet de fusion.

**Progin Noëlla** il a été demandé, il y a quelques années, la construction d'immeubles à Corserey pour y loger les jeunes du village.

A sa connaissance, il n'y quasi pas de logements loués par des jeunes de Corserey. Pour ce qui est des logements pour personnes âgées, elles ne peuvent simplement pas se les payer, car les loyers sont trop élevés. A sa connaissance, dans les communes qui ont réalisé ce genre d'appartement la quasi-totalité est louée par des familles et non pas par des seniors.

**AA** : des prestations complémentaires peuvent être obtenues pour le paiement des loyers des personnes à faible revenu pour autant que les loyers prévus ne dépassent pas les normes fixées par l'AVS.

**Florian Chatagny** : le cc doit tenir compte des expériences passées et ne pas faire les mêmes erreurs. Il pense également que maintenir les personnes âgées, à moindre frais, dans leur logement habituel serait l'idéal.

**AA** : à l'heure actuelle, le conseil communal n'a pas prévu de construire des logements pour personnes âgées. C'est justement le but du projet initié ce soir de déterminer ce que les habitants souhaitent.

**Bize Annelise** : avise le CC que le chemin pédestre, secteur la Comba, n'est pas entretenu et bientôt plus praticable. La commune pourrait faire le nécessaire pour prolonger le sentier comme cela avait été prévu lors d'une assemblée.

**Pauchard Philippe** : rappelle que le CC avait fait voter un crédit pour aménager un nouveau tronçon d'un sentier pédestre qui ne s'est jamais réalisé. Le CC pourrait étudier un réseau de sentier pédestre qui rejoindrait les chemins réalisés lors du remaniement parcellaire à Prez. Il ne s'agit pas de gros travaux à réaliser.

**JDW** prend note des deux remarques ci-dessus.

**Bapst Valérie** : à quelle date sont prévus les ateliers.

**SB** : il n'y a pas encore de date retenue. Ces ateliers seront organisés après l'assemblée communale qui est fixée au 10 décembre 2018. Le financement de ce projet sera voté au budget 2019.

**Chatagny Remi** trouve l'idée excellente de concentrer les écoles sur le site actuel et de réaliser une salle communale au centre village en y intégrant un petit bistrot, un point de vente de dépannage.

**En conclusion, JDW résume les points les plus importants :**

- les citoyennes et citoyens ont souci que l'argent de la banque ne revienne pas à Corserey en cas de fusion (ceci peut être un obstacle à la fusion).
- le périmètre de construction peut être étendu, les idées ne sont pas figées (ex. passerelle Poyette)
- la proposition du cc n'est pas utopique, la démarche pour les ateliers peut être organisée
- les citoyennes et citoyens sont sensibles au problème de la mobilité (améliorer la sécurité dans certain quartier et le long de la route cantonale)
- souhait de maintenir les sentiers publics en bon état et en créer d'autres
- déplacer le local des pompiers serait une mesure de sécurité
- si des appartements protégés sont créés, qu'ils soient financièrement supportables pour les seniors
- l'intégration d'une place de jeux serait judicieuse
- la construction d'une salle communale plus grande et polyvalente serait bienvenue
- la possibilité d'associer des partenaires privés pour les projets est intéressante
- le nécessaire doit être fait auprès de la commune fusionnée pour garantir la réalisation du projet

A 21h30 la séance est levée. Les citoyennes et citoyens sont invités à partager le verre de l'amitié

Corserey, le 11.10.2018/ mcv